

Date de réception du dossier par le CCAS :



DOSSIER DE DEMANDE

REVENU MINIMUM ETUDIANT

Le Revenu Minimum Etudiant est un dispositif d'aide financière destiné aux étudiants bacheliers habitant Chenôve depuis 3 ans (1 an pour l'obtention du Chèque Lire).

Première demande

Renouvellement

NOM, suivi du nom d'épouse

Prénoms

Adresse sur CHENOVE

Date et lieu de Naissance

Coordonnées téléphoniques et Courriel:

Ce dossier est à compléter avec le plus grand soin pour faciliter son traitement dans les meilleurs délais.

Toutes les rubriques de ce dossier doivent être obligatoirement renseignées.

Ce dossier, dûment complété et accompagné des copies de toutes les pièces justificatives demandées, devra être retourné ou déposé à l'accueil entre le 1^{er} Septembre et le 31 décembre de l'année scolaire qui débute à :

CCAS, 2 place Pierre Meunier, 21300 CHENOVE

ETAT CIVIL- COMPOSITION FAMILIALE

SITUATION FAMILIALE :

Célibataire Séparé, Divorcé Marié, Pacsé, Concubinage Autre : _____

NATIONALITE :

Française Union Européenne Hors Union Européenne

N° ALLOCATAIRE CAF (personnel ou des parents) :

DATE D'ARRIVEE SUR CHENOVE :

ADRESSE DE L'ETUDIANT (si hors Chenôve):

COMPOSITION FAMILIALE (Merci d'indiquer toutes les personnes qui sont présentes et qui composent le foyer familial)

Nom, Prénom	Age	Lien familial	Profession, scolarité	A charge	Ouvrant droit aux allocations familiales
		Père			
		Mère			
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

OBSERVATIONS DIVERSES (facultatif) :

CURSUS SCOLAIRE

BACCALAUREAT :

Date d'obtention :

Lieu :

Série :

Mention éventuelle :

ETUDES SUPERIEURES *(merci d'indiquer toutes les études effectuées après le bac)*

ANNEE	NATURE DES ETUDES SUIVIES	LIEU

ORIENTATIONS, PROJETS PROFESSIONNELS :

CONDITIONS ET PIECES JUSTIFICATIVES

Pour prétendre au RME, vous devez

- ⇒ Être titulaire du Baccalauréat,
- ⇒ Avoir moins de 27 ans au 31 décembre de l'année en cours,
- ⇒ Être étudiant de l'enseignement supérieur,
- ⇒ Résider sur la commune de CHENOVE depuis minimum 3 ans.

A savoir : un chèque lire de 40 euros est attribué automatiquement lors d'un dépôt de demande de RME.

Attention : l'étudiant qui reste au même niveau d'études depuis trois années, ou parfois redoublement suivi d'une réorientation ne rentre plus dans les critères d'attribution du RME.

↘ **Justificatifs d'identité:**

- Carte Nationale d'Identité de l'étudiant
- Livret de famille

↘ **Justificatifs de domicile:**

- Dernière quittance de loyer des parents ou facture d'énergie, de téléphone, d'eau....., datant de moins de 3 mois
- Les trois dernières taxes d'habitation ou attestation de rôle délivrée par le Trésor Public, 10 rue Maxime Guillot (en cas de 1ère demande de RME)

↘ **Justificatifs de ressources:**

- Avis d'imposition (ou non-imposition) de l'année en cours sur les revenus de l'année précédente, des parents et éventuellement de l'étudiant
- Si changement de situation** par rapport aux revenus déclarés de l'année précédente (ex : perte, changement d'emploi, maladie...), fournir les justificatifs des nouvelles ressources des 3 derniers mois (bulletins de salaire, notification Pôle Emploi, invalidité, retraite...)
- Notification CAF précisant l'ensemble des droits du foyer.

↘ **Autres justificatifs:**

- Attestation de notification provisoire ou définitive de bourse (acceptation, rejet)
- RIB au nom de l'étudiant
- Certificat de scolarité de l'année scolaire en cours